



ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 27 janvier 2025 à 19H00

Présents : Pierre André DAMAS, Président;
Maxime DAYE, Député-Bourgmestre;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Anne-Catherine ROOBAERT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Christophe HOUSSIAU, Pierre-Yves HUBAUT, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX PAPLEUX, Olivier FIÉVEZ, Yves GUÉVAR, Nathalie WYNANTS,
Christophe DECAMPS, Angélique MAUCQ, Anne-Françoise PETIT JEAN, Agnès
MUAMBA-KABENA, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Sylvie BRANCART, Nathan
ARNOULD, Philippe LEQUEUE, Patrice NALDI, Flavie PRÉVOST, Marjorie
NEUKERMANS, Sana BATIK, Flore DIESBECQ LACROIX, Bastian GONZALEZ
VANHESPEN, Madiane ADDI, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Objet n°29 - Question orale de Monsieur le Conseiller Bastian GONZALEZ VANHESPEN relative à l'installation d'un Burger King sur l'entité brainoise

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Bastian GONZALEZ VANHESPEN relative à l'installation d'un Burger King sur l'entité brainoise.

Chers membres du Collège,

Il me revient que la grande enseigne Burger King ambitionne d'installer l'un de ses fast-foods sur le sol de notre commune, dans le quartier du Champ du Moulin.

Le déploiement de ce type de commerce est en contradiction totale avec la promotion des produits locaux, le soutien aux commerces brainois ainsi que la promotion d'une alimentation saine et équilibrée.

Autrement dit, Burger King incarne le contre-exemple parfait des petits commerçants et producteurs locaux dont tous les partis faisaient la promotion il y a quelques mois durant la campagne électorale.

Il relève évidemment de la liberté de chacun de se nourrir comme il l'entend et de se rendre chez Burger King s'il le souhaite. Cependant, il est de la responsabilité de notre commune de favoriser les choix de consommation qui sont bénéfiques pour la planète, pour la santé de ses habitants, et pour son économie locale.

Mes questions sont donc les suivantes :

- Un ou des membres du Collège ont-ils eu un contact avec cette société ?

- Pouvez-vous me confirmer que Burger King envisage de faire construire une enseigne à Braine ?
- Si oui, pouvez-vous m'indiquer où en est la procédure de demande de permis ? Une enquête publique doit-elle bientôt débiter ?
- Enfin, si une demande de permis a été déposée auprès de la Région, pouvez-vous d'ores et déjà vous engager à rendre un avis défavorable, c'est-à-dire en cohérence avec la Déclaration de Politique communale que vous nous avez présentée ce soir ?

Monsieur l'Echevin Léandre Huart répond à la question.

Alors, nous avons effectivement été contacté par cette enseigne de fast-food, tout comme d'autres communes, car la chaîne est actuellement à la recherche de nouveaux emplacements pour ouvrir des restaurants.

Nous ne sommes pas opposés à poursuivre la discussion, comme vous avez pu le lire, et depuis cette prise de contact, nous n'avons reçu aucune nouvelle de leur part et aucun permis de construire n'a été déposé.

Monsieur le Conseiller Bastian Gonzalez Vanhespen réplique.

Merci Monsieur l'Echevin, pour cette réponse brève, mais claire.

Vous n'êtes donc effectivement pas opposé à cette installation d'un Burger King. J'ai pourtant l'impression qu'il y a de quoi motiver largement un avis défavorable en raison du schéma de développement communal qui trace les grandes orientations pour la Commune, du développement du territoire en lien avec les objectifs régionaux, je pense qu'une Commune qui souhaite privilégier le petit commerce plutôt que des fast-foods aujourd'hui, sera assurément suivi par la région.

Au niveau de la mobilité, évidemment, ce type de commerce engendre une série de problèmes de par l'usage important de la voirie.

L'architecture de ce type de bâtiment me semble poser également le problème de nuisances pour les riverains.

Puis la proximité avec les écoles : Parce que des jeunes vont aller acheter là-bas leur dîner. Donc, c'est un problème de santé publique.

La concurrence avec les petits commerces locaux, on en a déjà parlé, aussi des emplois précaires, et ne parlons même pas du bien-être animal. Voilà, il y a largement de quoi s'opposer à l'installation d'un Burger King, et j'entends que vous n'y êtes pas opposé.

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,
Bernard ANTOINE

Le Président,
Pierre André DAMAS

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,

Le Député-Bourgmestre,

Bernard ANTOINE

Maxime DAYE